

## **ECOLE PRIMAIRE VICTOR BALOCHE**

5, rue Charles Legros – 91320 WISSOUS

01 60 11 34 06 – 0910514P@ac-versailles.fr

### **COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 17 OCTOBRE 2017 à 18h15**

#### **Etaient présents :**

*Equipe pédagogique* : Mmes Brossat, Coury, Darmanin, Delage, Derouin, Kobeissi, Mannarelli, Meurice, Rat, Rouleau et MM. Le Bras et Vilboeuf, enseignants, Mme Petit, directrice.

*DDEN* : M. Dondon.

*Municipalité* : M. Fernandez, maire adjointe déléguée aux Aînés, aux Relations Intergénérationnelles et à la politique concernant les aînés.

#### *Parents délégués :*

GPEVB : Mmes Claude, Le Comte, Plumet, Soualem et MM. Charpentier et Le Comte.

FCPE : Mmes Gastiger, Renard, Sierra et Trabelsi.

UPEIW : M. Bakker.

#### **Absents excusés :**

Mme Maron, Inspectrice de l'Éducation Nationale ; M. Trinquier, Maire de Wissous ;

Mmes Simonet et Schneider, enseignantes.

Mme Calfond FCPE, parent délégué.

## **ORDRE DU JOUR**

### **PREAMBULE**

1 – LA RENTREE 2017 : EFFECTIFS ET REPARTITION

2 – AVS ET RASED

3 – LES ELECTIONS DE PARENTS

4 – LE PROJET D'ECOLE ET LA VIE DE L'ECOLE

5 – LE REGLEMENT INTERIEUR

6 – PPMS

7 – TRAVAUX

8 – SERVICES AUTOUR DE L'ECOLE

9 – LE BILAN DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE

10 – QUESTIONS PARENTS

11 – QUESTIONS MAIRIE

### **PREAMBULE**

Mme Gastiger, parent délégué FCPE, est nommée secrétaire de séance.

Pour rappel, M. Dondon, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale au sein de notre circonscription, est nommé pour une durée de 4 ans. Sa fonction consiste à visiter les établissements scolaires et tous les lieux qui touchent à la vie scolaire (restauration, centres de loisirs, transports...) pour faire un état des lieux des locaux, des conditions de sécurité, d'hygiène et de salubrité. Il exerce une mission d'incitation et de coordination et veille à faciliter les relations entre l'école et la municipalité. Il peut ainsi émettre des recommandations. Son action ne concerne pas l'organisation pédagogique des écoles.

## **1 – LA RENTREE 2017 : EFFECTIFS ET REPARTITION**

En cette rentrée scolaire, la structure de l'école n'a pas été modifiée, restant à 12 classes ; 5 classes de maternelles et 7 classes d'élémentaires.

Les effectifs sont de 299 inscrits au sein de l'école répartis comme suit :

PS/MS 1	PS/MS 2	PS/MS 3	MS/GS	GS	CP	CP/CE 1	CE1	CE2	CE2/ CM2	CM1	CM1/ CM2
24	24	23	24	24	25	22	25	28	29	25	26
119 inscrits soit une moyenne de 23,8 élèves par classe en maternelle					180 inscrits soit une moyenne de 25,7 élèves par classe en élémentaire						

## 2 – AVS ET RASED

3 auxiliaires de vie scolaire (AVS) sont présentes au sein de l'école pour accompagner quelques élèves dans leur vie scolaire. Deux enfants restent dans l'attente d'une AVS mais l'attribution et l'affectation de tels personnels sont très longues.

L'équipe du RASED (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) sur l'école est composée d' :

- une psychologue scolaire. Elle intervient à la demande de l'enseignant.
- un maître E (enseignant chargé de l'aide à dominante pédagogique) qui accompagne les élèves en difficulté au travers d'une aide personnalisée.
- un maître UP2A (unité pédagogique pour les élèves allophones arrivants) qui s'occupe des enfants n'ayant pas pour première langue le français et aussi des gens du voyage.

Cette année, l'objectif du RASED est de permettre à l'ensemble des élèves du CP de réussir leur apprentissage. Sur l'école, l'équipe du RASED n'intervient pas en maternelle et s'occupe des élémentaires autres que les CP à partir de la troisième période de l'année scolaire.

Suite au départ de l'intervenant en arts visuels en juin dernier, son poste n'a pas été renouvelé.

## 3 – LES ELECTIONS DE PARENTS

Cette année, les élections de représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 13 octobre. La participation est de 32% sur l'école.

Au conseil d'école, les associations ont obtenu comme sièges :

- la GPEVB ; 6 sièges,
- la FCPE ; 5 sièges,
- l'UPEIW ; 1 siège.

## 4 – LE PROJET D'ECOLE ET LA VIE DE L'ECOLE

### 1. LE PROJET D'ECOLE 2016/2018

Le projet d'école est construit par l'équipe pédagogique à partir de divers indicateurs pour une durée de trois ans. Commencé en 2016, les objectifs du projet en cours se concrétisent au travers de fiches actions qui ont été constituées pour chaque axe.

Le tableau de bord du projet d'école est proposé pour couvrir la situation de l'école au niveau pédagogique. 5 axes ou besoins prioritaires :

1. Acquérir et savoir utiliser le vocabulaire spécifique aux situations de recherche (sciences, problèmes de mathématiques) pour tous les cycles.

2. Construire une réflexion autour d'outils et de pratiques pédagogiques pour permettre une meilleure prise en compte de tous les élèves.

Mise en place des outils pour essayer de prévenir les difficultés des élèves. Partager ensemble le parcours des élèves en difficulté.

3. Maintenir le climat scolaire propice aux apprentissages.

Apprendre à vivre ensemble. S'investir dans un projet collectif citoyen.

4. Vivre ensemble en acceptant le contexte d'école primaire.

5. Enrichir le vocabulaire des élèves et favoriser l'expression orale et/ou écrite.

Développer le vocabulaire de l'élève dans toutes les disciplines pour mieux s'exprimer, lire et écrire.

## **2. PROJET AVEC UNE DEMANDE DE FINANCEMENT DE LA CAISSE DES ECOLES**

Les projets ci-dessous ont fait l'objet d'une demande de financement par les enseignants auprès de la Caisse des écoles avec l'approbation de l'inspectrice, madame Maron. La réponse est en attente.

### **• TOUR DU MONDE**

Pour l'ensemble des MS et des GS de l'école, durant l'année scolaire, les enseignants proposeront un « Tour du monde ».

Chaque mois, les élèves partiront à la découverte d'un pays grâce à des ateliers décloisonnés (élèves de MS et GS mélangés). Le pays évoqué au mois de novembre est la Russie.

Toutes les semaines, les élèves s'inscriront le mardi à une activité (de 14h à 15h, trois jours par semaine) selon leur choix sur différents thèmes (la littérature, les monuments, l'art, la danse, le chant, la cuisine...).

Suivant le retour sur le financement du projet, seront aussi proposés :

- une sortie au Zoo de Thoiry,
- l'intervention d'une compagnie de spectacle
- l'achat de CD et d'albums

### **• LE PLUS PETIT CIRQUE DU MONDE**

Ce projet concerne 108 enfants des classes de CE2, CE2/CM2, CM1 et CM1/CM2. Les enseignants se proposent de faire venir des intervenants de la compagnie du « plus petit cirque du monde » de Bagneux pour travailler avec les enfants.

### **• COMEDIE MUSICALE : EMILIE JOLIE**

Les enseignants se proposent de faire travailler leurs élèves en chant et en danse pour ce conte musicale qui concernera les classes de CP, CP/CE1 et CE1. Christophe Legrade, intervenant de musique de l'école participera au projet ainsi que Christian Blin, intervenant en théâtre.

## **3. PISCINE**

Cette année, la ville de Chilly-Mazarin ayant souhaitait récupérer l'ensemble des créneaux de piscine qu'elle avait attribuée à nos écoles, les enfants de CE1 et CE2 iront à la piscine de Paray-Vieille Poste.

Même si l'équipe d'encadrement est compétente, il est à noter les temps de trajet importants : 2 heures de trajet aller-retour pour 30 minutes de présence dans l'eau pour les enfants.

## **5 – LE REGLEMENT INTERIEUR**

Suite au retour à la semaine de 4 jours, les horaires indiqués dans le règlement intérieur doivent être modifiés.

*« Article 6 : Horaires de fonctionnement :*

*Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : de 8h30 à 12h puis de 14h à 16h30. »*

L'équipe enseignante constate un nombre conséquent de retard le matin. Il est rappelé que le portail est fermé à **8h30 précise**. Les parents en retard doivent impérativement passer par le bureau de la directrice.

En raison du plan Vigipirate, **les poussettes sont interdites dans l'enceinte de l'école**.

Merci à tous de suivre cette nouvelle réglementation. Seules deux assistantes maternelles ont obtenu une dérogation par la mairie pour rentrer avec leur poussette en raison de leur obligation professionnelle.

## **6 – PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE (PPMS)**

Le PPMS permet aux écoles de se préparer et de gérer une situation d'évènement majeur de la manière la plus appropriée afin d'en limiter les conséquences. Cette démarche a pour objectif d'assurer la sauvegarde de toutes les personnes présentes en attendant l'arrivée des secours extérieurs ou le retour à une situation normale, et en appliquant les directives des autorités.

Deux exercices de sécurité sont prévus :

- Intrusion attentat exécuté le 9 octobre
- Risques majeurs (tempête/ risque bactérien) prévu le 19 octobre

Madame Petit et la police municipale ont supervisé la tenue du premier exercice. Ce dernier scénarisé par l'équipe enseignante (suite à une intrusion, 3 classes ont pris la fuite pendant que les autres restaient confinées) a permis de repérer quelques problèmes :

- un badge mairie paraît indispensable pour utiliser la salle des fêtes durant les horaires de classe en cas de besoin. La mairie donne un avis favorable,
- la corne de brume utilisée par la directrice pour débiter l'exercice est peu efficace. Une alarme anti-intrusion serait plus fonctionnelle,
- Il est demandé d'équiper les fenêtres des classes visibles de la rue de film (classes de madame Brossat et madame Petit) et de rideaux,
- l'achat de rideaux pour les hublots des portes de classe est aussi demandé,
- l'achat de trousse de secours pour chaque classe est à prévoir.

## **7 – TRAVAUX**

### **1. TRAVAUX EN COURS**

Pendant les vacances de la Toussaint, deux interventions auront lieu :

- Le changement de deux portes de secours (leur renforcement a déjà été fait)
- L'aménagement des accès pour personnes handicapées. Les rampes resteront à prévoir.

### **2. TRAVAUX EN ATTENTE**

Des réfections sont demandées par l'équipe enseignante :

- changement de la bibliothèque dans la classe de madame Mannarelli,
- la réparation de la porte des toilettes des garçons,
- la peinture à prévoir dans les toilettes des filles suite à des dégradations,
- un coffrage est à installer pour cacher des fils électriques visibles à côté de la classe de madame Petit.

### **3. TRAVAUX EN PROJET**

- Le rajout d'une toilette enfant et adulte est à prévoir dans le local entre la salle des maîtres et la classe de madame Simonet.

- Aucun local n'est adapté au sein de l'école pour accueillir l'équipe du RASED et l'UPE2A avec un petit groupe d'enfants. Il faut trouver une solution pérenne.

## **8 – SERVICES AUTOUR DE L'ÉCOLE**

### **1. RESTAURATION SCOLAIRE**

En cas d'intempéries, une classe est ouverte pour les enfants sur le temps de la pause méridienne.

Madame Petit indique que certains animateurs arrivent le midi pile à l'heure ou en léger retard pour récupérer les enfants, manquant d'anticipation sur la gestion des flux d'enfants.

Parents et enseignants s'accordent sur la récurrence des certains problèmes :

- attitude et comportement inadaptés face aux élèves d'élémentaire et à l'école,
- manque de communication entre les acteurs. Il est d'ailleurs demandé qu'un personnel de l'ACM soit présent à chaque conseil d'école.
- certains animateurs oublient parfois de fermer le portail.

Pour le transport scolaire, il est demandé aux animateurs de ne plus utiliser par les issues de secours.

Madame Petit indique qu'une réunion est prévue début novembre avec l'équipe d'animation pour discuter de ces sujets.

Damien Lecomte indique qu'un enfant a été plaqué au sol par un animateur vendredi 13 octobre, confirmé par deux enfants.

### **2. ETUDE SURVEILLÉE**

Rappel du règlement de l'étude surveillée : à partir de quatre absences injustifiées, l'élève est exclu de l'étude.

Au vu de l'important absentéisme cette année, il est demandé aux parents d'informer les services municipaux à chaque absence de leur enfant pour faciliter le contrôle de présence.

Suite aux retards de certains parents à 18h pour venir récupérer leur enfant après l'étude, madame Petit a demandé que l'ensemble des enfants de l'étude soient inscrits à l'accueil de loisirs. Ainsi, en cas de retard, l'enfant partira à l'ACM.

## **9 – LE BILAN DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE**

Point non abordé qui sera évoqué au prochain conseil d'école

## **10 – QUESTIONS PARENTS**

Suite à une intrusion dans l'école un week-end du mois de septembre, les enseignants doivent prévenir les services municipaux à l'avance s'ils souhaitent venir dans l'école hors du temps scolaire.

Dans le cadre du plan Vigipirate, l'inspectrice madame Maron ne souhaite pas que l'ensemble des maternelles soit déposer/récupérer au portail de l'école. A partir du 27 novembre, les MS et GS seront déposés dans leur classe ou au portail suivant un roulement journalier.

Remplacement des enseignants : pour l'instant madame Petit ne constate pas de difficulté pour le remplacement à courte durée de l'équipe pédagogique.

Concernant les affectations en 6<sup>ème</sup>, la vigilance reste de mise. Madame Renard fait remarquer à la mairie qu'une réunion sur la commune en février avec les directeurs des différents collèges d'Antony serait la bienvenue.

Les parents d'élèves FCPE souhaitent organiser ou participer à l'élaboration d'une kermesse de fin d'année.

## 11 – QUESTIONS MAIRIE

Aucune question

La séance est levée à 20h10.

Secrétaire de séance

Présidente du Conseil

Mme Gastiger, parent délégué FCPE

Mme Petit, directrice